



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

OBJET : RESIDENCE AUTONOMIE LES ARCADES
DEBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE – EXERCICE 2025

N° 2024-46

Date de transmission en Préfecture :

Date de mise en ligne :

Date de la convocation du Conseil d'administration : **29 novembre 2024**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : **17**

Nombre de membres présents ou représentés : **14**

Président de séance : **Sébastien FRANÇOIS, Vice-Président,**

Secrétaire de séance : **Yolande COL, directrice**

Membres présents à la séance : Sébastien FRANÇOIS – Agnès BÉRAL – Nathalie BEROCCHI – Christiane CONSTANT – Jessica DIONISIO – Michèle EYMARD (départ à 18h50) – Sylvie GUINET – Marie-Thérèse MAUCOUR – Christian VIVENS

Membre absent pour partie, excusé ayant donné pouvoir : Michèle EYMARD (à Jessica DIONISIO)

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Serge BÉRARD (à Sébastien FRANÇOIS) – Jean-Louis CHAPON (à Christian VIVENS) – Xavier DÉMONET (à Christiane CONSTANT) – Brigitte GAUTHIER-DUMORTIER (à Marie-Thérèse MAUCOUR) – Christelle RIVAT (à Agnès BÉRAL)

Membres absents, excusés sans pouvoir donné : Béatrice VERDIER – Noëlle CROUZET – Jean VIRET

Conformément à la loi du 6 février 1992 portant administration territoriale de la République et à la loi du 5 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale doit procéder à la tenue d'un débat d'orientation budgétaire, préalable au vote du Budget primitif, qui est acté par un vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Oui, l'exposé de Monsieur le Vice-Président,

Après avoir délibéré,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **VOTER** la tenue du débat d'orientation budgétaire relative au budget annexe 2025 du centre communal d'action sociale-Résidence autonomie Les Arcades avec la présentation du rapport annexé.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Maire de Brignais
Président du CCAS
Serge BÉRARD

Pour le Président,
Par délégation,
Le Vice-Président du C.C.A.S.
Sébastien FRANÇOIS



Secrétaire de séance
Yolande COL